

DEPECHE DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

REFORME DES RETRAITES: MACRON REMET L'AGE SUR LE METIER

GLGL

ECF1455 0683 /AFP-RY36

PARIS, 27 août 2019 (AFP) - Surprise du chef: pour sa réforme des retraites, Emmanuel Macron préfère désormais "un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge" de départ et promet un nouveau "grand débat" afin de trouver un compromis permettant de résorber le déficit du système actuel.

L'affaire semblait réglée. Après des semaines de cacophonie au printemps, le gouvernement avait tranché en faveur d'un "âge d'équilibre" devenu le symbole du futur "système universel" par points promis par M. Macron.

Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, avait précisé l'idée mi-juillet: l'âge légal resterait fixé à 62 ans, mais il faudrait travailler jusqu'à 64 ans pour une pension "à taux plein".

Une trouvaille aussitôt rejetée à l'unanimité par le patronat et les syndicats, CGT et FO en faisant même le principal mot d'ordre de leurs manifestations prévues fin septembre.

Qu'à cela ne tienne, "rien n'est décidé", a déclaré lundi soir le président de la République, souhaitant toutefois que la réforme "soit juste en termes de cotisation".

"Je préfère qu'on trouve un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge", a-t-il ajouté, revenant ainsi à ses premières orientations post-"grand débat".

Fin avril, le chef de l'Etat avait en effet suggéré "d'allonger la durée de cotisation et de laisser le libre choix", avec "un système de décote qui incite à travailler davantage".

Puisque "l'âge d'équilibre" ne convient à personne, le sujet sera remis à l'ordre du jour dès les 5 et 6 septembre, lors d'entretiens à Matignon avec les partenaires sociaux. Les Français seront aussi consultés à l'automne, sous une forme à déterminer.

"Il y aura une grande négociation" sur la réforme et ce sera "plus qu'une concertation, je tiens à un grand débat", a affirmé M. Macron, souhaitant que ce chantier "incarne le changement de méthode" initié après la crise des "gilets jaunes".

"PAS DE FINANCE MAGIQUE"

Ce changement de pied présidentiel n'a pas encore fait bouger les lignes. Farouchement opposé à cette réforme, le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, estime que "c'est de l'enfumage", expliquant que "s'il faut travailler plus de trimestres, on va partir plus tard".

"Personne n'est dupe", juge le secrétaire général de Force ouvrière, Yves Veyrier, prédisant que "ce qui pourrait apparaître comme une position moins arbitraire va conduire beaucoup de personnes à travailler au-delà de 64 ans".

Le patronat, lui, continue de plaider pour un relèvement de l'âge légal, "indispensable" selon la CPME, tandis que le patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, considère qu'"on (n'en) fera pas l'économie et c'est mentir par omission aux Français que de dire le contraire".

Seule la CFDT a exprimé un semblant de satisfaction. "Le président de la République a dit que l'âge pivot était une erreur, n'était pas une bonne chose en tout cas. Tant mieux, on l'avait dit aussi, donc maintenant on verra", a

réagi son secrétaire général Laurent Berger.

Favorable au principe d'un "système universel", l'organisation "attend les concertations avec le Premier ministre la semaine prochaine, pour regarder comment ça va bouger", a-t-il indiqué.

Dans l'équipe de M. Delevoye, on rappelle qu'il existe déjà un régime "à la fois par points et qui utilise la durée de cotisation": l'Agirc-Arrco, caisse complémentaire des salariés du privé, gérée par les partenaires sociaux.

La même source souligne que "la durée n'est pas écartée du rapport" du haut commissaire, car elle resterait "nécessaire pour tout un nombre de sujets, comme le minimum de pension, la pénibilité et les carrières longues".

Trois thèmes que la CFDT a justement l'intention de remettre sur la table à Matignon.

Mais l'exécutif a aussi en tête le "besoin de financement" du système de retraites, estimé à 10 milliards d'euros d'ici 2022, alors que la réforme doit entrer en vigueur en 2025.

Le chef de l'Etat en a fait une contrainte, demandant "que notre régime, quand il rentre(ra) en vigueur en 2025, soit équilibré financièrement", car "il n'y pas de finance magique, il y a toujours quelqu'un qui paye".

gbh/bfa/dlm